

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

1ÈRE Réunion de 2015

Séance du 28/29 janvier 2015

CG20150128_16
id. 1476

Les vingt-huit et vingt-neuf janvier deux mille quinze, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote :

M. J-P. ALBERT, M. E. ASTOUL, M. C. ASTRUC, M. P. AURIENTIS, M. J-M. BAYLET, M. J-P. BESIERS, M. J. CAMBON, M. J. CAPAYROU, M. B. DAGEN, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAX, M. G-M. EMPOCIELLO, M. F. GARRIGUES, M. R. GARRIGUES, M. J. GONZALEZ, M. P. GUILLAMAT, M. G. HEBRAL, M. A. LACOMBE, M. J. LAVABRE, M. M. MARTY, M. P. MARTY, M. R. MASSIP, M. C. MOUCHARD, M. J-P. QUEREILHAC, M. J-P. RAYNAL, M. D. ROGER, M. J. ROSET, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, M. J. TABARLY, M. L. VIGUIE

**PROGRAMME DE TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN SUR LE
PATRIMOINE IMMOBILIER BÂTI**

La session budgétaire consacrée à l'examen du budget primitif est l'occasion de faire le point sur l'état de notre patrimoine et sur les travaux relatifs à son entretien et à sa sauvegarde.

Aussi, je sou mets à votre examen pour l'exercice 2015, un programme global de **852 610 €** comme précisé ci-après.

I. TRAVAUX A L'HOTEL DU DEPARTEMENT :

Concernant l'hôtel du département, le bâtiment nécessite quelques opérations de maintenance et d'entretien. Aussi je vous propose un crédit de **110 000 €** de fonctionnement, à ratifier sur l'**article 61522 – sous-fonction 0202**.

II. TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS DES CASERNES DE GENDARMERIE :

Au titre de 2015, je vous propose un programme de travaux de **132 100 €** dont **93 100 €** pour la part investissement, à ratifier sur l'**article 2313186 – sous-fonction 11** et **39 000 €** pour la part fonctionnement, à ratifier sur l'**article 61522 – sous-fonction 11**.

III. TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LES BATIMENTS AFFECTES A LA SOLIDARITE DEPARTEMENTALE :

• Pôles sociaux :

Pour l'entretien de ces bâtiments, je vous propose un crédit de **77 600 €** dont **24 000 €** pour la part investissement à ratifier sur l'**article 231313 – sous-fonction 48**, et **50 600 €** pour la part fonctionnement à ratifier sur l'**article 61522 – sous-fonction 40**.

• Bâtiments de la direction de la solidarité départementale (DSD) :

L'opération pluriannuelle de réhabilitation des bâtiments de la DSD, votée en 2010 s'est achevée en 2014 avec la réfection globale des parkings. Cependant, le bâtiment nécessite quelques travaux d'entretien. A ce titre, je vous propose un crédit de **45 875 €** dont **19 500 €** pour la part d'investissement à ratifier sur l'**article 231313 – sous-fonction 50** et **26 375 €** pour la part de fonctionnement à ratifier sur l'**article 61522 – sous-fonction 50**.

IV. TRAVAUX SUR LES BATIMENTS AFFECTES AUX SUBDIVISIONS DEPARTEMENTALES ET A LEURS ANTENNES :

S'agissant de l'entretien des subdivisions et de leurs antennes, je vous propose un crédit global de **81 735 €**, dont **71 500 €** pour la part investissement, à ratifier sur l'**article 2313186 – sous-fonction 621**, et **10 235 €** pour la part fonctionnement, à ratifier sur l'**article 61522 – sous-fonction 621**.

- **TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS DES AUTRES BATIMENTS :**

- a) **Médiathèque départementale :**

Lors du budget primitif de 2014, je vous informais de la nécessité d'entreprendre des travaux de réhabilitation de ce bâtiment des années 80.

Etant donné sa complexité architecturale et technique, un marché de maîtrise d'oeuvre a été conclu avec le cabinet d'architectes CASCARIGNY et le BET GIRUS.

Ce marché est composé de plusieurs tranches, dont une ferme (structure et système de chauffage) et plusieurs conditionnelles qui pourront être affermies selon les possibilités budgétaires.

Si le diagnostic de la première tranche ferme souligne la parfaite tenue de la charpente, il rappelle la nécessité absolue de changer le système de chauffage.

Lors de la DM1 du 27 juin 2014, nous avons donc voté une autorisation de programme de 250 000 € afin de couvrir les honoraires et les travaux des nouvelles installations de chauffage.

L'appel d'offres a donc été lancé le 12/09/2014, l'entreprise attributaire recevra sa notification au début de l'année 2015 pour un commencement des travaux au printemps.

L'intervention des entreprises se faisant en site occupé pendant trois mois, des petits travaux seront nécessaires, et ce, pour un montant de **4 500 €** dont **1 500 €** pour la part d'investissement à ratifier sur **l'article 231314 – sous-fonction 313** et **3 000 €** pour la part fonctionnement à ratifier sur **l'article 61522 – sous fonction 313**.

- b) **Abbaye de Belleperche :**

Pour permettre l'entretien de ce site, je vous propose un crédit de **1 000 €** pour les petites réparations à ratifier sur **l'article 61522 – sous-fonction 312**.

- c) **Archives départementales :**

Afin de préparer les travaux d'extension des Archives Départementales, comme proposé lors du BP 2013, le bâtiment 13 Rue du Docteur Labat est en cours d'aménagement de stockage optimisé, offrant une capacité supplémentaire de 2 000 m linéaires.

Les travaux se terminent, il reste à installer les rayonnages mobiles. A ce titre, je vous propose d'augmenter l'autorisation de programme de **30 000 €** et de ratifier **80 000 €** de crédits pour la fin des travaux sur **l'article 231314 – sous-fonction 315**.

Au titre du programme 2015, je vous propose un crédit global de **22 500 €** dont **7 000 €** en investissement à ratifier sur **l'article 231314 – sous-fonction 315** et **15 500 €** pour la part fonctionnement sur **l'article 61522 – sous-fonction 315**.

d) Pépinière Novalia :

Lors du BP 2014, il a été approuvé le lancement d'une réflexion afin d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des entreprises en création.

Un cabinet d'architecture a été missionné afin de déterminer un programme de travaux. Celui-ci vous a été présenté à l'occasion de la décision modificative n° 2 de 2014.

Il s'agit de l'aménagement d'un espace de co-working (destiné à accueillir de façon ponctuelle, à la journée ou à la demi-journée des créateurs d'entreprises) et de repenser les circulations afin d'ouvrir NOVALIA vers l'extérieur.

Ce programme de travaux sera réalisé sur 2 ans. La première tranche (2015) portera sur l'aménagement de l'espace de co-working. Je vous propose donc d'adopter une autorisation de programme de **336 000 €** et d'inscrire **136 000 €** de crédits de paiement pour 2015, sur l'article **23813 – sous-fonction 91NOVAL**.

Afin de subvenir à l'entretien courant du bâtiment, je vous propose un crédit de **5 000 €** pour la part fonctionnement, à ratifier sur **l'article 61522 – sous-fonction 91**.

e) L'Espace des Augustins :

En ce qui concerne l'entretien courant de cet ensemble, je vous propose un crédit de **1 000 €** à ratifier sur **l'article 61522 – sous-fonction 312 TEMPLE**.

f) Autres bâtiments :

• **Gambetta :**

Je vous propose de ratifier un crédit de **1 000 €** pour la part investissement sur **l'article 2313186 sous-fonction 0202** afin de réaliser une rampe d'accès.

- **CIO** :

Je vous propose de ratifier un crédit de travaux d'investissement de **3 300 €** sur l'article 231312 sous fonction 0202.

g) câblage informatique sur les bâtiments départementaux :

Afin de prévoir quelques travaux de câblage informatique dans les bâtiments départementaux, je vous propose de ratifier un crédit d'investissement de **4 000 €** sur **l'article 231532 sous-fonction 0202,**

Je vous demanderais de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de ces propositions.

□

□

□

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

I. Travaux à l'Hôtel du département :

- Adopte comme suit pour 2015, un programme de travaux de 110 000 € à ratifier sur l'article 61522, sous-fonction 0202 du budget départemental :

PRESTATIONS	COUTS	
	Investissement	Fonctionnement
Réparation chauffage		65 000 €
Analyse expertise chauffage		4 000 €
Entretien des installations électriques (présence lors des Assemblées Départementales)		8 000 €
Réparation porte métallique local pompe à eau (arrosage)		550 €
Réparation volets roulants		15 000 €

Imprévus		17 450 €
TOTAL		110 000 €

II. Travaux de grosses réparations des casernes de gendarmerie :

- Adopte comme suit, un programme de travaux de 132 100 € dont 93 100 € pour la part investissement à ratifier sur l'article 2313186, sous-fonction 11 et 39 000 € pour la part fonctionnement à ratifier à l'article 61522, sous-fonction 11 du budget départemental :

PRESTATIONS	COUTS	
	Investissement	Fonctionnement
<u><i>Saint-Nicolas-de-la-Grave :</i></u> - remplacement de la clôture par des éléments rigides - remaniement de la toiture - réfection d'une chambre	3 700 €	6 000 € 800 €
<u><i>Grisolles :</i></u> - remplacement meubles sous-évier et robinetteries remise en peinture du portail et de la clôture		3 000 € 1 000 €
<u><i>Lafrançaise :</i></u> - volets bois à remplacer par volets roulants (logements)	20 000 €	
<u><i>Monclar :</i></u> - peinture des persiennes - création plafond suspendu dans les WC suite travaux VMC - mise en place de volets roulants	3 000 € 8 000 €	10 000 €
<u><i>Saint-Antonin-Noble-Val :</i></u> -pose sol dans salle d'attente	1 000 €	
<u><i>Villebrumier :</i></u> - traitement de la cage d'escalier du logement REINHOLD		1 200 €
<u><i>Bruniquel :</i></u> - remaniement toiture	40 000 €	
<u><i>Lauzerte :</i></u> - remplacement de la clôture - peinture de l'accueil	2 400 €	2 000 €

<u>Toutes gendarmeries :</u> - prévisions chaudières et cumulus <u>IMPREVUS</u>	15 000 €	15 000 €
TOTAL	93 100 €	39 000 €

III. Travaux d'entretien sur les bâtiments affectés à la Solidarité départementale :

- Pôles sociaux :
- Adopte comme suit, un programme de travaux de 77 600 € dont 24 000 € pour la part investissement à ratifier sur l'article 231313, sous-fonction 48, et 50 600 € pour la part fonctionnement à ratifier sur l'article 61522, sous-fonction 40 du budget départemental :

PRESTATIONS	COUTS	
	Investissement	Fonctionnement
<u>Caussade :</u> - Réaménagement salle d'attente PMI, cuisine, bureaux du médecin et CESF pour créer 2 bureaux et 1 salle pour les archives	10 000 €	
<u>Castelsarrasin :</u> - Réfection plâtre + peinture bureau infirmière PA/PH		800 €
<u>Moissac :</u> - Changement des fenêtres du 1er étage - Installation d'une sonnette d'alarme à l'accueil en cas d'agression - Changement du sol des toilettes du 1er étage - Placards en salle de réunion (archives saturées)	1 500 € 1 000 € 1 000 € 2 000 €	
<u>Lafrançaise :</u> - Réfection tapisserie dans deux bureaux (au RDC et 1er étage) suite à un dégât des eaux		3 000 €
<u>Valence d'Agen :</u> - Changement menuiserie (salle d'attente 1er étage – sécurité) - Réparation porte vitrée du bureau de l'AS du 1er étage - Réfection des peintures des menuiseries bois et lambris (façades nord, ouest + est)	1 500 €	1 000 € 2 000 €

<u>Montaigu :</u> - Réfection peintures murs et plafonds : - bureau de la Puéricultrice - salle d'attente - bureau du Médecin - bureau du Secrétariat - couloir		7 800 €
<u>Verdun-sur-Garonne :</u> - Transformation garage en salle de réunion	7 000 €	
<u>Montech :</u> - Réfection peinture sols et plafonds de l'ancien accueil et changement des menuiseries - Travaux d'électricité		15 000 € 6 000 €
Imprévus		15 000 €
TOTAL	24 000 €	50 600 €

- Bâtiments de la direction de la solidarité départementale (DSD) :
- Prend acte que l'opération pluriannuelle de réhabilitation des bâtiments de la DSD, votée en 2010 s'est achevée en 2014 avec la réfection globale des parkings ;
- Adopte comme suit pour 2015, un programme de travaux de 45 875 € dont 19 500 € pour la part d'investissement à ratifier sur l'article 231313, sous-fonction 50 et 26 375 € pour la part de fonctionnement à ratifier sur l'article 61522, sous-fonction 50 du budget départemental :

PRESTATIONS	COUTS	
	Investissement	Fonctionnement
- Aile gauche : installation porte coupe feu à l'escalier	2 500 €	
- Installation de protections solaires sur l'ensemble des bâtiments	15 000 €	
- 28 rue de la banque et porte D bâtiment côté Mortarieu : mise aux normes des gardes corps des fenêtres	2 000 €	
- MDPH – peinture		2 500 €
- Peinture cage d'escalier suite à dégât des eaux		225 €
- Peinture mur parking suite à l'élagage de l'arbre		650 €

- Peinture 1er étage – bâtiment central		13 000 €
- Imprévus		10 000 €
TOTAL	19 500 €	26 375 €

IV. Travaux sur les bâtiments affectés aux subdivisions départementales et à leurs antennes :

- Adopte comme suit, un programme de travaux de 81 735 €, dont 71 500 € pour la part investissement, à ratifier sur l'article 2313186, sous-fonction 621, et 10 235 € pour la part fonctionnement, à ratifier sur l'article 61522, sous-fonction 621 du budget départemental :

PRESTATIONS	COUTS	
	Investissement	Fonctionnement
<u><i>Saint-Antonin-Noble-Val :</i></u>		
- Réfection de la toiture du bâtiment annexe	16 000 €	
<u><i>Valence d'Agen :</i></u>		
- Réfection de la toiture	10 000 €	
<u><i>Antenne de Montauban – Rue des Arts</i></u>		
- Changement des menuiseries	4 500 €	
- Réfection de la toiture	41 000 €	
<u><i>Antenne de Moissac</i></u>		
- Remplacement vitrage simple par double vitrage		235 €
Imprévus		10 000 €
TOTAL	71 500 €	10 235 €

V. Travaux de grosses réparations des autres bâtiments :

a) Médiathèque départementale :

- L'appel d'offres concernant les travaux des nouvelles installations de chauffage a été lancé le 12/09/2014, l'entreprise attributaire recevra sa notification au début de l'année 2015 pour un commencement des travaux au printemps ;
- Adopte comme suit pour 2015, un programme de travaux de 4 500 € dont 1 500 € pour la part d'investissement à ratifier sur l'article 231314, sous-fonction 313 et 3 000 € pour la part fonctionnement à ratifier sur l'article 61522, sous fonction 313 du budget départemental :

PRESTATIONS	COUTS	
	Investissement	Fonctionnement
- Extension de l'alarme dans la salle polyvalente et le bureau de Mme DELRIEU	1 500 €	
Imprévus		3 000 €
TOTAL	1 500 €	3 000 €

b) Abbaye de Belleperche :

- Adopte pour les petites réparations un programme de travaux de 1 000 € à ratifier sur l'article 61522, sous-fonction 312 du budget départemental ;

c) Archives départementales :

- Décide d'augmenter l'autorisation de programme de 30 000 € pour l'installation des rayonnages mobiles et ratifie à cet effet, 80 000 € de crédits pour la fin des travaux sur l'article 231314, sous-fonction 315 du budget départemental ;
- Adopte comme suit pour 2015 un programme de travaux de 22 500 € dont 7 000 € en investissement à ratifier sur l'article 231314, sous-fonction 315 et 15 500 € pour la part fonctionnement sur l'article 61522, sous-fonction 315 du budget départemental :

PRESTATIONS	COUTS	
	Investissement	Fonctionnement
<u>Archives – Avenue du 10ème dragon</u>		
- Changements volets bois bureaux Mme. ZOCCA et M. MOUREAU	2 000 €	
- Enduits intérieurs magasin (épis 3 et 4) + palier ascenseur		1 000 €
- Peinture des toilettes (public/ RDC / 2ème étage)		2 000 €
Peinture couloir + escalier (suite à dégât des eaux)		2 500 €
- Réfection douche du personnel		5 000 €
Imprévus	5 000 €	
<u>Archives – 13 rue du Docteur Labat</u>		
- Remise en fonctionnement de la chaudière		5 000 €
TOTAL	7 000 €	15 500 €

d) Pépinière Novalia :

- Adopte, pour l'aménagement d'un espace de co-working (1ère tranche), une autorisation de programme de 336 000 € et ratifie 136 000 € de crédits de paiement pour 2015, sur l'article 23813, sous-fonction 91NOVAL du budget départemental ;
- Adopte pour l'entretien courant du bâtiment, un crédit de 5 000 € pour la part fonctionnement, à ratifier sur l'article 61522, sous-fonction 91 du budget départemental.

e) L'Espace des Augustins :

- Adopte, pour l'entretien courant de cet ensemble, un crédit de 1 000 € à ratifier sur l'article 61522, sous-fonction 312 TEMPLE du budget départemental ;

f) Autres bâtiments :

- **Gambetta** :
- Ratifie, afin de réaliser une rampe d'accès, un crédit de 1 000 € pour la part investissement sur l'article 2313186 sous-fonction 0202 du budget départemental ;
- **CIO** :
- Ratifie comme suit un crédit de travaux d'investissement de 3 300 € sur l'article 231312, sous fonction 0202 du budget départemental :

PRESTATIONS	COUTS	
	Investissement	Fonctionnement
<u>CIO</u> :		
changement canalisation d'eau	1 300 €	
protections solaires	2 000 €	
TOTAL	3 300 €	

g) câblage informatique sur les bâtiments départementaux :

- Ratifie un crédit d'investissement de 4 000 € sur l'article 231532, sous-fonction 0202 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Michel BAYLET